

## **AMAF MEDOC**

### *Association pour le Maintien de l'Activité Forestière en Médoc*

#### **Le Temple le 23/11/2021**

A l'attention de Mmes les garantes de la concertation

Rédacteur : Michel ROBERT Président AMAF-Médoc

#### **Liste d'avis et questions sur les aspects moins technique et plutôt « citoyen » du projet champs captant à déposer sur la plateforme de concertation et à soumettre à Bx Métropole afin de pouvoir obtenir des commentaires et réponses aux questions**

- Ce projet est un risque important pour tout un territoire, c'est un projet très complexe et unique au monde, les experts du BRGM ont considérablement évolué dans leurs conclusions provoquant un manque de confiance. Nous demandons qu'une étude indépendante soit menée par un prestataire indépendant qui soit choisi conjointement entre Bordeaux Métropole, Le SySSO et l'AMAF.
- La tendance actuelle d'évolution du climat s'éloigne de celle prise en compte par le modèle, la nouvelle pluviométrie (rapport GIEC 2022) est annoncée plus pessimiste et est à prendre en compte pour évaluer la capacité de recharge de la nappe oligocène et son impact sur la nappe forestière. Il faut revoir les simulations du modèle avec ces nouvelles données.
- Le modèle ne prend pas en compte tous les effets cumulés : sécheresse, hétérogénéité du territoire avec des zones plus perméables, attaques d'insectes, effet du champ captant.
- Il n'y a pas d'étude alternative sérieuse au Projet Champ Captant car Bordeaux Métropole parait certain qu'il n'y aura pas d'impact sur la forêt. C'est quand même très imprudent au vu des documents d'étude contradictoires qui tendent à démontrer que le modèle n'est pas assez fiable et précis dans la limite des connaissances actuelles.
- Une solution de substitution doit être étudiée :
  - le pompage dans les eaux des lacs qui se déversent dans le Bassin d'Arcachon 150 à 200 millions de m<sup>3</sup>/an auxquels il suffit de prélever 10 millions de m<sup>3</sup>.
  - Le traitement de l'eau de la Garonne comme le font les villes de Paris, Toulouse et Nantes
  - Le dessalement de l'eau de mer.
  - Pompage dans des couches plus profondes comme le Crétacé
- On peut craindre des besoins supplémentaires avec la croissance démographique. Comment s'effectue le contrôle des quantités ? Compteur d'eau ? Qui a accès à ce contrôle des quantités ? Il faut que l'AMAF ait accès à ce contrôle.
- Gros risque que les réserves d'eaux DFCI pour lutter contre les incendies de forêt deviennent inopérantes, ce qui laisse présager un risque accru d'incendie de grande ampleur.
- Qu'est-il prévu en cas de dépérissement de la forêt, le dédommagement des forestiers est-il envisagé ? À ce stade aucune certitude.

- La forêt se remet à peine de 2 tempêtes destructrices de 1999 et 2009 et d'une attaque de scolytes de grande ampleur en 2010. Cette forêt est fragilisée. Elle ne pourra pas supporter de nouveaux facteurs aggravants comme le champ captant conjugués avec le réchauffement climatique.
- Le code de l'Environnement article L 210-1 précise que l'eau fait partie du patrimoine commun de la nation.... Le développement de la ressource est d'intérêt général, **dans le respect des équilibres naturels....** Dans le cas du projet champ captant l'équilibre naturel n'est pas respecté ou au mieux il y a un gros risque de déséquilibre, donc le principe de précaution doit prévaloir
- Bordeaux devrait économiser l'eau potable avant de prendre celle sous nos pieds. Les fuites dans le réseau, les arrosages des parcs et jardins avec l'eau potable représentent les 10 millions de m3 que Bordeaux veut prélever sous nos pieds. Il faut mettre en place une politique d'économie d'eau pour les usagers de Bordeaux Métropole et des alentours avant d'envisager ce projet de champ captant
- La pérennité des châteaux d'eau est remise en cause, Saumos, le Temple, plus éventuellement les autres châteaux d'eaux des autres commune impactées. : Le Porge, Lacanau....., que compte faire Bordeaux métropole pour solutionner ce problème
- La zone d'impact du champ captant englobe des zones littorales préservées par Natura 2000 et est située dans le Parc Naturel Régional du Médoc. C'est en contradiction de faire courir le risque de mettre en péril cette biodiversité.
- La forêt vivante est un puit à carbone et lutte contre le réchauffement climatique, peut-on prendre le risque de voir mourir nos arbres ?
- Pourquoi ne pas mettre en place des programmes expérimentaux tels que l'étude Jourdain (région Vendée) pour réutiliser l'eau issue des assainissements.
- Il existe des programmes expérimentaux sur la désalinisation qui permettent d'abaisser drastiquement les couts énergétiques. Pourquoi ne pas s'impliquer dans un programme expérimental de ce type ? Des découvertes très importantes à ce sujet ont été effectuées par des chercheurs Coréens qui remettent en cause les conclusions actuelles sur les aspects négatif du dessalement de l'eau de mer.